MEMOIRE I HOMMAGE À AURÉLIE CHÂTELAIN QUI PERDAIT INJUSTEMENT LA VIE IL Y A 6 ANS

lundi 19 avril 2021, par Thémis

Le 19 avril 2015, Aurélie Châtelain, mère d'une petite fille de 5 ans, perdait la vie à 32 ans après qu'un individu lui ait tiré dessus alors qu'elle était dans sa voiture sur un parking à Villejuif.

Cet individu, Sid Ahmed GHLAM, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 5 novembre dernier pour le meurtre d'Aurélie. S'il a nié l'assassinat de la jeune femme durant tout son procès imputant la seule responsabilité à un mystérieux complice, il a malgré tout reconnu être l'auteur de la préparation d'un attentat contre deux Eglises de Villejuif, interrompu en raison du décès d'Aurélie.

Une version qui s'est vue contredite par la multitude d'éléments contre lui démontrant ainsi son implication totale dans les faits.

Le 13 novembre dernier, l'accusé a interjeté appel de sa condamnation.

La FENVAC, présente quotidiennement lors du procès aux côtés des proches d'Aurélie Châtelain, particulièrement dignes lors de ce temps judiciaire, adresse tout son soutien et ses pensées à la famille de la victime en ce triste anniversaire et reste à leur entière disposition.

La Fédération sera pleinement mobilisée pour le procès en appel qui débutera le 27 septembre prochain et qui constitue une épreuve supplémentaire pour la famille d'Aurélie. La FENVAC souhaite accompagner chacun d'entre eux face à la difficulté d'une nouvelle audience pénale.

Nous n'oublions pas.